

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 35 (1897)
Heft: 5

Artikel: Menus propos
Autor: C.T.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-196067>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Pour les annonces, s'adresser exclusivement à
L'AGENCE DE PUBLICITÉ HAASENSTEIN & VOGLER
PALUD, 24, LAUSANNE
Montreux, Genève, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg,
St-Imier, Delémont, Biel, Berne, Zurich, St-Gall,
Lucerne, Lugano, Coire, etc.

Rédaction et abonnements :
BUREAU DU « CONTEUR VAUDOIS, » LAUSANNE
Suisse : Un an, fr. 4,50; six mois, fr. 2,50.
étranger : Un an, fr. 7,20.
Les abonnements datent des 1^{er} janvier, 1^{er} avril, 1^{er} juillet et 1^{er} octobre.
S'adresser au Bureau du journal ou aux Bureaux des Postes.

PRIX DES ANNONCES
Canton : 15 cent. — Suisse : 20 cent.
étranger : 25 cent. — Réclames : 50 cent.
la ligne ou son espace.
Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

Les pauvres du canton.

L'an 2000 sera une année mémorable pour les pauvres du canton de Vaud. Ils ne recevront pas moins de six millions de francs, dont la rente devra être employée à l'amélioration de leur sort.

Le fait est sans doute ignoré de bon nombre de personnes, et nous le transcrivons ici tel que nous le trouvons décrit dans l'histoire de la Ville d'Yverdon, publiée par M. Crottet :

« Le 4 septembre 1820, M. A.-J.-D. Bourgeois, d'Yverdon, négociant à Gênes, fait une fondation pour l'amélioration du sort des pauvres, par l'instruction et le travail et par une société composée des communes du canton de Vaud et des amis de l'humanité qui voudront s'y intéresser, sous la direction immédiate de messieurs ses pasteurs, d'un député de chacune de ses villes et sous la sanction de son gouvernement.

» Il consacre à cet effet une somme de dix mille francs de France de capital, qui devra demeurer placée jusqu'à ce que, par l'accumulation des intérêts, elle atteigne un capital de cinq millions de livres de Suisse. L. 4,500,000, ou plutôt la rente de cette somme, devra alors être remise à la disposition des classes de MM. les pasteurs du canton de Vaud. La rente des 500,000 livres restantes appartiendra moitié à la bourse publique dirigée par la municipalité d'Yverdon, et l'autre moitié à l'hôpital ou bourse des pauvres des communes ci-après désignées, dont le fondateur est un des co-propriétaires, savoir : L. 10,000 aux communes de Peney et de Vuitteboeuf; 50,000 à la commune de Giez, 220,000 à la commune d'Yverdon, 220,000 à la commune de Grandson.

» La rente de ces 500,000 livres sera disponible en son temps et appartiendra aux communes ci-dessus. Mais l'emploi de cette rente ne pourra avoir lieu que sous l'inspection immédiate et spéciale des membres de notre caisse de famille jointe à six notables, en tout, des villes de Grandson et d'Yverdon, nommés par eux; et dans le cas où notre caisse de famille viendrait à s'éteindre par le décès de ses membres, ces notables seront nommés par le gouvernement de Vaud. »

Le wagon-chapelle.

La Nature publie un article fort intéressant sur la prodigieuse ligne ferrée que les Russes établissent à travers toute la Sibérie, et qui mettra l'Extrême-Orient à quelques jours de l'Europe. Nous en extrayons les lignes suivantes :

« Les Russes sont passés maîtres dans la construction de ces voies de fer qui naissent comme par enchantement sur les territoires les plus ingrats, au milieu des plaines de sable, des vastes solitudes... Tout est à inventer pour l'exploitation comme pour la construction du Transsibérien ; la traversée du continent asiatique, qui durera forcément des jours et des jours, nécessite un matériel roulant tout à fait à part, de même qu'il faut des installations spé-

ciales pour assurer l'existence des agents du chemin de fer le long de la ligne, dans des stations souvent isolées des plus petits centres habités.

» Tout ce matériel est en train de se créer, au fur et à mesure de l'avancement de la voie, car dès maintenant les tronçons assez considérables livrés à l'exploitation donnent lieu à un courant énorme de voyageurs, non pas seulement les ouvriers et le personnel en général qui se rend sur les chantiers, mais encore une foule d'hommes, de femmes, d'enfants, tous gens robustes qui s'en vont joyeusement vers les terres vacantes de l'Est, coloniser la Sibérie, et mettent à profit le nouveau moyen de transfert si commode qui s'offre à eux.

» Ce matériel roulant vient de s'augmenter d'un type absolument nouveau. On connaît jusqu'ici les wagons-lits, les wagons-salons, et le train spécial imaginé pour la construction du Transcaspien contenait un wagon-épicerie où les ouvriers pouvaient acheter tout ce dont ils avaient besoin. On a maintenant les wagons-chapelle.

» C'est le comité ordonnateur de la construction du Transsibérien qui, sous la présidence de l'Empereur, avait décidé la création de ces chapelles ambulantes ; car on avait fait remarquer que la plupart des employés des stations secondaires et ceux qui logeraient dans les baraquements intermédiaires, pour la surveillance et l'entretien de la voie, ne pourraient fréquenter les églises des villes ou des villages, qui seront longtemps encore très disséminés le long de la ligne. Il fallait donc, pour satisfaire à leurs besoins religieux, faire circuler un wagon aménagé en chapelle, pourvu de tous les objets nécessaires au culte orthodoxe et desservi par un prêtre que nommerait le Saint-Synode.

» Extérieurement, ces voitures ne se distinguent pas très nettement des wagons ordinaires ; on peut remarquer cependant que les fenêtres affectent la forme et les ornements caractéristiques du style architectural byzantin. Il y a une porte à une extrémité, et de chaque côté du wagon, sans compter une ouverture qui permet l'intercommunication avec le reste du train.

» Au-dessus des portes d'entrée, le panneau extrême se découpe pour former une arcature double où est suspendue un jeu de cloches destinées à appeler les fidèles du rite grec. Quant à l'intérieur, il est assez élégant et décoré suivant les motifs très éclatants de l'art russe ; les parois sont recouvertes de peintures représentant les images saintes ; enfin, on n'a pas oublié l'autel, le tabernacle, les flambeaux pour les cierges. Et le pape s'en va de station en station, dans sa maison roulante, célébrer le culte divin aux pauvres isolés de la grande ligne asiatique. »

Menus propos.

Nos campagnards ont, dans leur langage familier, certaines expressions, certaines tournures de phrases aussi naïves que curieuses.

On pourrait faire de ces expressions un dictionnaire assez complet.

Je ne veux en citer que quelques exemples.

L'autre jour, je rencontrais, tout dimanche, le père X, une de mes bonnes connaissances.

— Oh ! vous êtes bien beau aujourd'hui ! d'où venez-vous comme ça ? vous venez sans doute d'une noce ! lui fis-je.

— Non parbleu, me dit-il, je n'ai pas été à noce, au contraire, je viens de la banque, j'ai un petit billet, c'était pour aujourd'hui et... vous savez, il m'a fallu aller le *rafrachir*, comme de juste. J'aurais bien voulu pouvoir l'*étertir* cette fois, mais, que voulez-vous, on n'a pas eu une tant bonne année et, ma foi, à la garde...

Ainsi, un agriculteur doit-il à une banque quelconque une certaine somme par billet de change ou autrement, et va-t-il, à l'échéance, escompter à nouveau ou, pour me servir d'une expression consacrée par l'usage : *renouveler* le dit billet, c'est-à-dire proroger l'échéance en payant l'escompte et en versant, s'il le peut, un à-compte, il dira, en parlant de l'opération qu'il vient de faire, qu'il a *rafrachî* son billet; a-t-il pu l'acquitter intégralement, il l'aura *éterti*.

Ne voyez-vous pas, comme moi, quelle bonhomie, doublée de je ne sais quelle malignité, réside dans les deux expressions que je viens de rapporter ?

En effet, le mot patois *étertir*, pris dans son sens le plus strict, se traduit par *assommer*, *laisser sur le carreau*; mais, en y mettant quelque peu de complaisance et en envisageant ce mot sous cette forme extensive qui lui est donnée par les gens de la campagne, nous voyons alors qu'*étertir* est à peu près synonyme d'*anéantir*, *détruire*, et d'ici nous apercevons déjà poindre très malicieusement leurs corolaires : *payer*, *acquitter*, etc.

D'autre part, tous les dictionnaires nous enseignent que *rafrachir* signifie : *rendre frais*, *renouveler la fraîcheur* à quelque chose.

Ah ! est-il heureux l'agriculteur qui a pu *rafrachir*, qui a pu, en d'autres termes, procurer à son billet cette rosée bienfaisante qui, sous la forme d'un à-compte, lui répandra cette fraîcheur indispensable à sa subsistance de trois ou quatre mois ! Que de nuit d'insomnies épargnées, que de soucis évités !

Citons, pour faire un peu diversion, la petite histoire suivante :

Il y a quelques années déjà, un brave campagnard se présentait, pour la première fois, à la Banque cantonale, à Lausanne. Arrivé dans le corridor de l'établissement, il lut sur les portes des divers bureaux : *Direction*, *Comptes-courants*, *Caisse*, etc., et le voilà à chercher d'un bout à l'autre le bureau qui le préoccupait.

Un employé arrive fort heureusement.

— Pardon, Monsieur, pourriez-vous me dire où se trouve le bureau des rafraîchissements ?

— Rien de plus facile, vous n'avez qu'à redescendre l'escalier, traverser la rue et vous le trouverez à la brasserie qui est en face.

Notre campagnard, tout heureux, fit comme

il lui avait été indiqué; il s'en retourna par où il était venu et, en descendant l'escalier, l'employé qui le guettait l'entendit balbutier: *Sont onco bin honélo à clia Banqua.*

Il est très probable que quelques instants plus tard, une fois instruit du petit tour qui lui avait été joué, il se sera sans doute dit, en видant son verre: *Tol parai quins crouies guieuys l'ci a pè lo monde!*

Autre exemple: A la campagne on dit aussi fréquemment: Mon jardin jouxte Jean-Pierre; ma grange est derrière Abram à Isaac; je demeure sur François-Louis, etc., etc., pour: mon jardin est contigu ou bien est limité par celui de Jean-Pierre; ma grange est derrière celle d' Abram à Isaac, je demeure au deuxième étage de la maison de François-Louis.

Comme on le voit dans les exemples que je viens de citer, le campagnard confond propriété avec propriétaire, et, pour qui connaît quelque peu le langage familier des agriculteurs, je ne risque pas d'être taxé d'exagérateur en disant que ces expressions sont courantes, à la mode même chez les gens de la campagne.

Elles donnent lieu, elles aussi, à d'assez jolis quiproquos. En voici une preuve:

Le père X. avait acheté au village de *** le bâtiment de l'auberge principale. Il était très satisfait de son acquisition, seulement, il aurait désiré qu'il y eût un jeu de quilles. Et à la campagne, c'est chose importante, pour l'aubergiste surtout. Il se décida donc d'en construire un, et pour cela il dut sacrifier une bonne partie d'un bon et beau jardin attenant à la maison.

Le jeu installé, il fallait y attirer les amateurs, il s'agissait d'en informer les jeunesse des villages d'alentour. Le sellier de la localité, quelque peu peintre à l'occasion, fut mis de réquisition; il quitta ses colliers pour le pinceau et fit de superbes enseignes qu'on suspendit sur la porte d'entrée et à l'intérieur de la salle à boire. Les feuilles locales ne furent pas non plus oubliées; reproduisant en ceci les chefs d'œuvres du sellier, elles annoncèrent quelques jours après la nouvelle dans tous les environs par l'avis suivant:

AUBERGE DES AMIS DU BON VIN

TENU PAR J***, PROPRIÉTAIRE.

Un jeu de quilles vient d'être installé sur le derrière du cabaretier.

C. T.

La danse.

Si vous voulez vous convaincre que la danse est d'un grand intérêt social, qu'elle est nécessaire à la diplomatie, qu'elle est strictement liée à la question du mariage et fait circuler les capitaux. Si enfin vous voulez connaître exactement ce que nos couturières pour dames cherchent à dissimuler, lisez un peu, je vous prie, les spirituelles réflexions qui suivent, publiées par M. Ludovic Halévy sous le titre: *Le maître de danse.*

J'avais diné chez des amis, et, le soir, la maîtresse de la maison me dit:

— Vous allez souvent à l'Opéra?

— Très souvent.

— Et sur le théâtre?

— Oui.

— Alors vous pourriez me rendre un service. Il y a dans le personnel du ballet un très brave homme nommé Morin, parfaitement convenable à ce qu'il paraît. C'est le professeur de danse des petits de B. Il donne d'excellentes leçons. Je le prendrais volontiers pour mes filles. Demandez-lui donc s'il pourra venir deux fois par semaine.

Je me chargeai très volontiers de cette mission délicate.

Le lendemain, vers dix heures du soir, j'arrivai à l'Opéra, et je m'en allai sur le théâtre à la découverte de M. Morin. On jouait le *Prophète*. Le troisième acte venait de commencer. En scène, les anabaptistes chantaient avec fureur:

Du sang! Que Judas succombe!
Du sang! Dansons sur leur tombe.
Etc., etc.

Les haches étaient levées sur les têtes d'un tas de malheureux prisonniers: barons, évêques, moines et grandes dames. Dans les coulisses, toutes ces demoiselles du corps de ballet attendaient, en équilibre sur leurs patins, le moment d'effleurer la glace, sans laisser de trace ». Je priai respectueusement une de ces jeunes Westphaliennes de me mettre en rapport avec le nommé Morin.

— Morin, me répondit-elle, il n'est pas dans les patineurs. Tenez, il est en scène. C'est lui là-bas qui fait l'évêque; vous voyez cet évêque qu'on bouscule et qu'on tireille. Attendez, il va sortir tout de suite.

Un des anabaptistes en chef intervint en effet, déclara qu'il fallait épargner ces nobles et ces prêtres qui pouvaient payer rançon: Morin avait la vie sauve, et j'eus l'honneur de lui être présenté par la petite Westphaliennes.

Il avait un air tout à fait vénérable, une longue barbe grise et un bel habit violet avec une grande croix pastorale. Pendant qu'il remettait un peu d'ordre dans son costume fortement houssillé par ces énergumènes d'anabaptistes, je lui demandai s'il consentirait à donner des leçons à deux jeunes filles du meilleur monde.

Le pieux évêque accepta avec enthousiasme; son prix était dix francs l'heure.

Les petites patineuses étaient entrées en scène et se livraient à d'extravagantes glissades. Les coulisses étaient devenues subitement calmes et silencieuses. Nous nous abandonnâmes tous les deux, Morin et moi, à une petite conversation familiale.

— Oui, monsieur, me dit-il, je donne des leçons de danse, j'ai une forte clientèle dans l'aristocratie et dans la haute finance. Je n'ai pas à me plaindre. Et cependant, il faut bien le reconnaître, cela allait bien mieux autrefois, bien mieux. La danse s'en va, monsieur, la danse s'en va!

— Est-il possible?

— C'est comme j'ai l'honneur de vous le dire. Les femmes apprennent encore à danser, mais les jeunes gens plus du tout, monsieur, plus du tout. Le baccara, les courses, les petits théâtres, voilà leur grande affaire. C'est un peu la faute du gouvernement.

— Comment cela?

— On a refait dernièrement les programmes de l'université. On a rendu certaines choses obligatoires, les langues vivantes, par exemple. Je ne blâme pas l'étude des langues vivantes, elle a de grands avantages, mais la danse, monsieur, on n'a rien fait pour la danse! et c'est la danse qu'il fallait, avant tout, rendre obligatoire. Il devrait y avoir un professeur de danse dans chaque lycée, une école normale de la danse, des examens et des concours de danse. On devrait composer en danse comme on compose en thème latin et en version grecque. La danse aussi est une langue et une langue que tout homme bien élevé devrait savoir parler. Eh bien! savez-vous ce qui arrive aujourd'hui? Il arrive, monsieur, qu'on donne dans la diplomatie des postes à des gens qui s'embrouillent dans les figures d'un quadrille et qui sont incapables de soutenir un tour de valse pendant deux minutes. Ils sentent bien que leur éducation est incomplète. Ces jours derniers, un jeune homme est venu me trouver, un garçon de grand mérite, à ce qu'il me paraît, en dehors de la danse. Il venait d'être attaché à une ambassade. Il n'avait jamais dansé de sa vie, jamais, entendez-vous? jamais! c'est à ne pas le croire, et c'est comme ça! Ce pauvre garçon ne savait pas ce que c'était qu'un quadrille. Voilà les choix du ministre! Oh! cette barbe m'étoffe, vous permettez?

— Comment donc?

Il ôta sa barbe grise. Il avait l'air beaucoup moins vénérable. Il continua:

— J'ai dit à ce jeune homme: « Nous allons essayer, mais ce sera dur; on ne commence pas la danse à vingt-huit ans! » Je l'ai débarrassé, dégrossi tant bien que mal. Je n'ai eu pour cela que deux semaines. Je le suppliai de retarder son départ, d'obtenir un sursis de trois ou quatre mois. J'en aurais fait quelque chose. Il n'a pas voulu. Il est parti sans rien savoir. Je pense à lui souvent. Il va nous représenter là-bas; il nous représentera bien mal; il ne fera pas honneur à son pays. Remarquez, je vous prie, qu'il peut être appelé à figurer dans quelque quadrille de gala, à danser, par exemple, avec une archiduchesse. Eh bien! s'il se fiche de

dans avec son archiduchesse, ce sera du propre! Tout cela est affligeant, et il est douloureux de penser que la France est représentée par des diplomates ne sachant pas distinguer un changement de pied d'un battement de jambe. Le personnel diplomatique n'était pas brillant sous l'empire. Oh! non! ces messieurs ont fait bien des boulettes. Oh! oui! Mais enfin ils savaient danser!

Et mon brave évêque, voyant que je l'écoutais avec beaucoup d'intérêt, poursuivit sa brillante improvisation:

— La danse, monsieur, n'est pas seulement un plaisir, un amusement, non, c'est un grand intérêt social. Tenez, la question du mariage tient strictement à la question de la danse. Pour le moment, en France, le mariage languit. Cela est prouvé par la statistique. Eh bien! je suis convaincu que si l'on se marie moins, c'est parce que l'on danse moins. Considérez ceci d'abord, que savoir bien, très bien danser, c'est pour un jeune homme agréable, mais sans fortune, une véritable situation dans le monde. Un de mes élèves, monsieur, vient de faire un mariage admirable: c'était un garçon très ordinaire, qui avait essayé de tout, et n'avait réussi à rien; mais c'était un valseur de premier ordre, et il a levé deux millions à la force du poignet.

— Deux millions!

— Oui, deux millions, et deux millions liquides, une orpheline, ni père, ni mère, tout ce qu'on peut rêver! Il vous a empoigné cette personne, elle était très grasse; eh bien! elle se sentait comme une plume entre ses mains. Elle ne pensait plus qu'à une chose, valser avec lui. Elle était comme folle. Il lui faisait connaître des sensations nouvelles. Et qu'est-ce que désirent les femmes avant tout? Connaitre des sensations nouvelles. Enfin elle a refusé des marquis, des comtes, des millionnaires; elle ne voulait que lui. Elle l'a eu, et il était sans le sou, et il s'appelait Durand. Ah! ne répétez pas son nom, je n'aurais pas dû vous le dire.

— N'ayez pas peur.

— Après ça, vous pouvez le répéter, ça ne fait rien, c'est un nom si répandu... Il y a un intérêt de l'Etat dans les mariages d'inclination qui font épouser une fille riche par un jeune homme pauvre. Ça remue l'argent, ça l'empêche de rester à la même place, ça fait circuler les capitaux. Eh bien! les trois quarts des mariages d'inclination se faisaient autrefois par la danse. Maintenant on a de courtes entrevues dans les salons, dans les musées, à l'Opéra-Comique; on cause, c'est très bien; mais causer, ça ne suffit pas. C'est quelque chose, l'esprit, ça n'est pas tout. Un tour de valse fournit bien des renseignements que la conversation ne donne pas. Les couturières aujourd'hui sont rouées comme des personnes. Elles savent faire ressortir ceci et faire rentrer cela; elles redressent des tailles incorrectes; elles donnent aux maigres de l'ampleur et de la rondinette, elles vous fabriquent des hanches, des épaules, de tout enfin, on ne sait plus à quoi s'en tenir. La science fait de tels progrès! L'œil peut être trompé, mais la main d'un danseur exercé, jamais! Un valseur qui a du tact sait se rendre très exactement compte de la réalité des choses.

— Oh! oh!

— Tout en restant parfaitement convenable, monsieur, et parfaitement réservé. Mon Dieu! tenez, moi, par exemple, c'est à la valse que j'ai dû mon bonheur. Mme Morin n'était pas encore Mme Morin. Je tournais autour d'elle, mais j'hésitais. Elle me paraissait maigre, et, dame! je vous l'avoue, épouser une maigre, ça n'entrait pas dans mes idées. Vous savez, chacun se fait son petit programme. J'hésitais donc, quand voilà qu'un soir, à la noce d'un de mes amis, un garçon très capable, qui est sous-chef de bureau au ministère, on organisait un petit bal. J'invite pour la première valse celle qui devait être la compagne de ma vie. Je me sens tout de suite dans la main une taille délicieuse, une de ces tailles à la fois pleines et fondantes, et tout en valsant, transporté, je me disais: « C'est une fausse maigre, c'est une fausse maigre! » Je l'ai reconduite à sa place, après la valse, et je suis allé tout de suite demander sa main à sa mère qui me l'a accordée. Depuis quatorze ans, je suis le plus heureux des hommes, et je n'aurais peut-être pas fait ce mariage-là, si je n'avais pas su valser. Volez-vous bien, monsieur, les conséquences d'un tour de valse?

— Parfaitement.

— Ce n'est pas tout, monsieur: grâce à la danse on ne se rend pas seulement compte des agréments d'une personne, des richesses de son buste, du